

FICHE DE COMPTABILITE

Année scolaire 2025/2026

(1 fiche par famille)

PARENTS/RESPONSABLES :

NOM /Prénom :

Tél. :

Adresse :

Email :

Code postal :

Ville :

Elève(s) NOM-Prénom	Date de naissance (jj-mm-aaaa)	Formule	Tarif *	Réduction	A payer
				S.P.	
1					
2					
3					
4					
TOTAL à payer					

*Les tarifs de l'école municipale de musique ont été fixés par décision de M. le Maire en date du 26 juin 2025.
 Une réduction de 10% est accordée aux musiciens et élèves inscrits à la Société Philharmonique (SP) de La Côte-Saint-André.

Règlement : Unique en début d'année scolaire

Fractionné en 3 fois : novembre 2025, février 2026, mai 2026.

Vous recevrez votre avis des sommes à payer par courrier.

Les paiements s'effectuent auprès de l'Ecole Municipale de Musique ou du Centre Socio-Culturel (à partir de septembre uniquement) :

- par virement (coordonnées transmises en septembre)
- par chèque bancaire
- en numéraires
- par chèques vacances
- à l'aide de la carte Tattoo du Département de l'Isère (adhésion culturelle pour les collégiens).

J'ai bien noté que l'inscription est valable **pour l'année scolaire 2025/2026 entière.**

En cas d'abandon, la totalité de la somme restera due, sauf cas de force majeure.

A LA CÔTE SAINT-ANDRÉ, le.....

Signature :